

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCEMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE-DE-LELLIS**

Une assemblée régulière du Conseil Municipal de Saint-Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le **4e jour de décembre 2017**, à 19h30 à la salle du conseil municipal.

Après le mot de bienvenue et l'appel des présences, il est constaté la présence des conseillers (ères) suivant (es):

Siège #1 - Jacques Audet
Siège #2 - Thérèse Blanchet
Siège #4 - Marcel Bégin
Siège #5 - Jocelyn Pouliot
Siège #6 - Rachel Goupil

Siège #3 - Richard Pouliot

Tous formant quorum de cette assemblée sous la présidence de M. Adélard Couture, maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nicole Mathieu assiste également à cette séance.

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

253-12-2017

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR: MADAME RACHEL GOUPIL, APPUYÉ ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE L'ON
ACCEPTE L'ORDRE DU JOUR DU 4E JOUR DE DÉCEMBRE 2017 TEL
QUE LU ET PRÉSENTÉ.**

- 1 - APPEL DES PRÉSENCES
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Adoption du procès-verbal du 6 novembre 2017
 - 3.2 - Adoption du procès-verbal du 27 novembre 2017
- 4 - SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX
- 5 - FINANCES, GESTION DES SERVICES
 - 5.1 - Résolution, acceptation des comptes à payer, feuille 12-17
 - 5.2 - Résolution, ventes pour taxes
 - 5.3 - Résolution, renouvellement de l'adhésion à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec
 - 5.4 - Résolution, renouvellement de l'adhésion à la COMBEQ pour 2018
 - 5.5 - Résolution, demande de commandite de l'Essentiel des Etchemins (cueillette de la solidarité)
 - 5.6 - Résolution, demande de commandite, Opération Nez Rouge
 - 5.7 - Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 460-2018, taux de la taxe foncière 2018
 - 5.8 - Motion de remerciements à Mme Stéphanie Deblois
 - 5.9 - Résolution, formation pour l'utilisation du logiciel Weblex design avec un iPad
 - 5.10 - Résolution, demande d'aide financière, Nouvel Essor, financement de la popote roulante
 - 5.11 - Résolution, politique familiale et des aînés
 - 5.12 - Résolution, renouvellement d'adhésion "Les Fleurons du Québec"
 - 5.13 - Résolution, réception provisoire, projet 151-16261-00, réfection rue de la Fabrique

6 - HYGIÈNE DU MILIEU ET RECYCLAGE

6.1 - Avis de motion et présentation du projet de règlement 461-2018, tarifs d'épuration des eaux usées et des fosses septiques 2018

6.2 - Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 462-2018 relatif à la collecte des matières résiduelles

6.3 - Résolution, entretien des bacs en métal, saison hivernale 2017-2018

7 - TRAVAUX PUBLICS, AQUEDUC ET ÉGOUT

7.1 - Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 463-2018 relatif aux tarifs d'aqueduc et d'égout pour 2018

7.2 - Résolution, adoption de la reddition de comptes pour le projet de la rue Fournier, programme de la TECQ

8 - LÉGISLATION

8.1 - Résolution, adoption de la cédule des réunions régulières du conseil municipal

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

9.1 - Résolution, mandat pour le transfert du camion incendie de la municipalité à la Régie des incendies

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 - Résolution, demande d'appui moral de M. Michel Blouin pour présenter une demande à la CPTAQ

11 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

11.1 - Résolution, demande de subvention, emploi-été Canada 2018

11.2 - Résolution, adoption du rapport final du terrain de jeux unifié 2017

11.3 - Résolution, présentation d'un projet dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV

11.4 - Résolution, activité Plaisirs d'hiver

11.5 - Résolution, demande subvention, pour soutien au service de garde

12 - RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMITÉS, DES SECTEURS ET DU MAIRE

13 - CORRESPONDANCE

13.1 - Lettre, renouvellement de l'entente de développement culturel pour Les Etchemins

13.2 - Lettre de la Municipalité de Lac-Etchemin, motion de félicitations pour M. Adélarde Couture

14 - VARIA

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

16 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

254-12-2017

3.1 - Adoption du procès-verbal du 6 novembre 2017

ATTENDU QU'IL y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal, et que les élus présents déclarent l'avoir lu, et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: M. JACQUES AUDET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE le procès-verbal du 6 novembre soit adopté, et signé tel que présenté;

ADOPTÉE

255-12-2017

3.2 - Adoption du procès-verbal du 27 novembre 2017

ATTENDU QU'IL y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal, et que les élus présents déclarent l'avoir lu, et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: MONSIEUR MARCEL

BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE le procès-verbal du 27 novembre soit adopté, et signé tel que présenté;

ADOPTÉE

4 - SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX

-Hydro-Québec a procédé au raccordement du panneau déroulant électronique.

-La facture pour l'avis juridique relativement à la surveillance des travaux de la rue de la Fabrique n'a pas encore été reçue.

5 - FINANCES, GESTION DES SERVICES

256-12-2017

5.1 - Résolution, acceptation des comptes à payer, feuille 12-17

ATTENDU : la liste des comptes numéro 12-17 préparée par *Madame Nicole Mathieu, g.m.a., directrice générale, en date du 4 décembre 2017* dans laquelle figurent tous les comptes à accepter au montant de : **63,629.30\$.**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: MADAME THÉRÈSE BLANCHET APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE le conseil municipal adopte les comptes mentionnés sur la liste 12-17 telle que présentée. Le total des comptes pour **DÉCEMBRE 2017** s'élève à: **63,629.30\$.**

QUE la directrice générale, Mme Nicole Mathieu, soit autorisée à effectuer le paiement des comptes inscrits sur la liste numéro 12-17.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nicole Mathieu, sec.-trés. & directrice générale, certifie que la municipalité de Saint-Camille possède les fonds nécessaires au paiement des comptes du mois de **DÉCEMBRE 2017.**

Nicole Mathieu, sec.-trés. & directrice générale

257-12-2017

5.2 - Résolution, ventes pour taxes

IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Nicole Mathieu, à procéder pour et au nom de la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis dans le cas de la vente de propriétés dont les taxes n'ont pas été payées depuis trois (3) ans.

QUE l'on autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale, Mme Nicole Mathieu à enchérir pour et au nom de la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis lors de la vente qui se tiendra le 10 mai 2018, à 10h à la MRC des Etchemins.

Liste des propriétés à vendre :

Référence liste numérotée :

-Numéro : 27

-Numéro : 48

-Numéro : 56

-Numéro: 57

-Numéro: 59

-Numéro: 71

-Numéro: 73

-Numéro: 78

-Numéro: 89

ADOPTÉE,

258-12-2017

5.3 - Résolution, renouvellement de l'adhésion à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec

IL EST PROPOSÉ PAR: MONSIEUR MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis renouvelle son adhésion à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec. Notre contribution pour 2018 s'élève à :

Adhésion : 450.00\$

Assurance : 348.00\$

Total : 798.00\$ (taxes en sus)

ADOPTÉE,

259-12-2017

5.4 - Résolution, renouvellement de l'adhésion à la COMBEQ pour 2018

IL EST PROPOSÉ PAR: MONSIEUR JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis renouvelle son adhésion à la Corporation des Officiers municipaux en Bâtiment et en Environnement du Québec. Notre contribution pour 2018 s'élève à : 375.00\$ (taxes en sus).

ADOPTÉE,

260-12-2017

5.5 - Résolution, demande de commandite de l'Essentiel des Etchemins (cueillette de la solidarité)

IL EST PROPOSÉ PAR: MADAME RACHEL GOUPIL, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis commandite L'Essentiel des Etchemins (cueillette de la solidarité) pour l'année 2018. Le montant de notre participation financière est de cent dollars (100\$).

ADOPTÉE,

261-12-2017

5.6 - Résolution, demande de commandite, Opération Nez Rouge

IL EST PROPOSÉ PAR : MADAME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis commandite Opération Nez rouge pour l'année 2018. Le montant de notre participation financière s'élève à: cent dollars (100\$).

ADOPTÉE,

262-12-2017

5.7 - Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 460-2018, taux de la taxe foncière 2018

Province de Québec

Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis

Avis de motion est par les présentes donné par : M. Jacques Audet de la susdite municipalité :QU'IL sera adopté à une séance subséquente de ce conseil, le projet règlement numéro : 460-2018 relatif au taux de la taxe foncière générale pour 2018.

Une présentation est faite relativement au projet de règlement sur le taux de la taxe foncière

ADOPTÉE,

263-12-2017

5.8 - Motion de remerciements à Mme Stéphanie Deblois

IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR JOCELYN POULIOT APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis adresse une motion de remerciements à Madame Stéphanie Deblois pour ses loyaux services comme conseillère municipale, responsable des loisirs, membre du comité Famille de la Politique familiale municipale, membre du comité consultatif d'urbanisme de 2013 à 2017.

QUE la Municipalité tient à souligner la grande générosité dont vous faites preuve depuis plusieurs années comme bénévole, et pour votre participation à la préparation d'événements spéciaux.

QUE le conseil municipal tient à vous remercier sincèrement au nom de la communauté de Saint-Camille-de-Lellis pour tout le travail accompli.

La Municipalité tient également à souligner votre travail et votre implication que vous accomplissez au sein du comité "Place Village" et à titre de bénévole au sein du comité de la bibliothèque;

ADOPTÉE

264-12-2017

5.9 - Résolution, formation pour l'utilisation du logiciel Weblex design avec un iPad

IL EST PROPOSÉ PAR: MADAME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE la Municipalité de Saint-Camille accepte l'offre de Weblex design Inc. pour l'organisation d'une formation de 2 à 3 heures, au coût de 55\$/l'heure qui se tiendra en janvier prochain.

QUE tous les élus participent à cette formation, de même que la directrice générale.

ADOPTÉE

265-12-2017

5.10 - Résolution, demande d'aide financière, Nouvel Essor, financement de la popote roulante

IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR JACQUES AUDET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE la Municipalité de Saint-Camille octroie une aide financière de 350\$ pour le maintien du service de Popote Roulante à Saint-Camille. Cette aide est pour l'année financière 2018.

ADOPTÉE,

266-12-2017

5.11 - Résolution, politique familiale et des aînés

ATTENDU QUE le Ministère de la Famille a élaboré et mis en place le programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à:

-augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;

-appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis souhaite présenter en 2017-2018 une demande de soutien financier au Ministère pour un projet de politique familiale dans le cadre du programme de soutien aux politiques familiales municipales;

SUR LA PROPOSITION DE : MADAME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) :

-d'autoriser la demande de soutien financier dans le cadre du programme de soutien aux politiques familiales municipales pour un projet d'élaboration ou de mise à jour ou de mise en oeuvre d'une politique familiale;

-d'autoriser Madame Nicole Mathieu, à titre de directrice générale, à agir comme mandataire déléguée pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom de la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis;

-de désigner Madame Rachel Goupil, à titre de conseillère, comme responsable des questions familiales (RQF).

ADOPTÉE,

267-12-2017

5.12 - Résolution, renouvellement d'adhésion "Les Fleurons du Québec"

IL EST PROPOSÉ PAR: MONSIEUR MARCEL BÉGIN APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis renouvelle son adhésion à : "Les Fleurons du Québec" pour 2018-2020. Le tarif d'adhésion se chiffre à 297\$/par année pour 2018-2020.

ADOPTÉE,

268-12-2017

5.13 - Résolution, réception provisoire, projet 151-16261-00, réfection rue de la Fabrique

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis a réalisé des travaux de réfection des conduites d'aqueduc, d'égout et d'égout pluvial et de la chaussée de la Rue de la Fabrique, projet no. 161-16261-00.

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont presque terminés et que nous voulons précéder à la réception provisoire des ouvrages du projet 161-16261-00;

CONSIDÉRANT QUE les ouvrages inachevés indiqués sur le certificat de réception provisoire ont été terminés, exception faite des malfaçons qui pourraient se présenter avant la délivrance du certificat de réception définitive des ouvrages.

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR: MONSIEUR MARCEL BÉGIN APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS QUE la Municipalité de Saint-Camille procède à la réception provisoire des ouvrages du projet 161-16261-00 pour les travaux de réfection des conduites d'aqueduc, d'égout et d'égout

pluvial et de la chaussée de la Rue de la Fabrique avec l'entrepreneur R.J. Dutil & Frères Inc.

QUE la Municipalité de Saint-Camille accepte de payer le compte mentionné sur la recommandation de paiement no.5 de WSP Canada Inc, dans le cadre du projet no. 161-16261-00, réfection des conduites d'aqueduc, d'égout, d'égout pluvial et de la chaussée de la rue de la Fabrique, à Saint-Camille-de-Lellis. Le total du compte de R.J. Dutil & Frères s'élève à : 352.833.04\$ (taxes incluses).

QUE la directrice générale, Mme Nicole Mathieu soit autorisée à effectuer le paiement dudit compte.

QUE le maire, M. Adélarde Couture, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Camille, le certificat de réception provisoire des ouvrages.

QUE le chèque sera remis en échange du cautionnement d'entretien.

ADOPTÉE,

6 - HYGIÈNE DU MILIEU ET RECYCLAGE

269-12-2017

6.1 - Avis de motion et présentation du projet de règlement 461-2018, tarifs d'épuration des eaux usées et des fosses septiques 2018

Province de Québec

Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis

Avis de motion est par les présentes donné par : Monsieur Jacques Audet de la susdite municipalité : QU'IL sera adopté à une séance subséquente de ce conseil, le projet de règlement numéro : 461-2018 relatif aux tarifs d'épuration des eaux usées et des fosses septiques pour 2018.

Une présentation est faite relativement au projet de règlement sur les tarifs d'épuration des eaux usées et des fosses septiques pour 2018.

ADOPTÉE,

270-12-2017

6.2 - Avis de motion et présentation du règlement numéro 462-2018 relatif à la collecte des matières résiduelles

Province de Québec

Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis

Avis de motion est par les présentes donné par : Monsieur Jocelyn Pouliot de la susdite municipalité :QU'IL sera adopté à une séance subséquente de ce conseil, le projet de règlement numéro : 462-2018 relatif aux tarifs sur la collecte des matières résiduelles pour 2018.

Une présentation est faite du projet de règlement relatif aux tarifs sur la collecte des matières résiduelles pour 2018.

ADOPTÉE,

271-12-2017

6.3 - Résolution, entretien des bacs en métal, saison hivernale 2017-2018

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Camille est régie par le code municipal du Québec et peut procéder de gré à gré pour toutes les dépenses en bas de 25,000\$;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Camille doit procéder au déneigement des bacs en métal, au coin du rang 2, à Saint-Camille;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR JACQUES AUDET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille accepte l'offre de M. Yvan Lamontagne pour le déneigement de deux bacs en métal au coin du rang 2, à Saint-Camille. Le coût du contrat pour l'hiver 2017-2018 s'élève à 350.00\$ (c'est le même prix que l'an dernier).

ADOPTÉE,

7 - TRAVAUX PUBLICS, AQUEDUC ET ÉGOUT

272-12-2017

7.1 - Avis de motion et présentation du règlement numéro 463-2018 relatif aux tarifs d'aqueduc et d'égout pour 2018

Province de Québec

Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis

Avis de motion est par les présentes donné par : Monsieur Jocelyn Pouliot de la susdite municipalité :QU'IL sera adopté à une séance subséquente de ce conseil, le projet de règlement numéro : 463-2018 relatif aux tarifs d'aqueduc et d'égout pour 2018.

Une présentation est faite du projet de règlement relatif aux tarifs d'aqueduc et d'égout pour 2018.

ADOPTÉE,

273-12-2017

7.2 - Résolution, adoption de la reddition de comptes pour le projet de la rue Fournier, programme de la TECQ

IL EST PROPOSÉ PAR: MONSIEUR MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE la Municipalité de Saint-Camille approuve les dépenses pour les travaux de réfection de la rue Fournier réalisés dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence (TECQ). Le montant dépensé jusqu'au 4 décembre 2017 s'élève à: 158,676.49\$ conformément aux exigences du programme de la TECQ .

QUE les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

ADOPTÉE,

8 - LÉGISLATION

274-12-2017

8.1 - Résolution, adoption de la cédule des réunions régulières du conseil municipal

IL EST PROPOSÉ PAR : MADAME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE la Municipalité de Saint-Camille adopte la cédule des réunions régulières du conseil municipal pour l'année 2018, telle que présentée:

- **Lundi 15 janvier 2018 (congés 1er, 2 et 3 janvier)**
- Lundi 5 février 2018
- Lundi 5 mars 2018
- Lundi 2 avril 2018
- Lundi 7 mai 2018
- Lundi 4 juin 2018
- **Mardi 3 juillet 2018 (fête du Canada)**
- Lundi 6 août 2018
- **Mardi 4 septembre 2018 (fête du Travail)**
- Lundi 1er octobre 2018

- Lundi 5 novembre 2018
- Lundi 3 décembre 2018

ADOPTÉE,

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

275-12-2017

9.1 - Résolution, mandat pour le transfert du camion incendie de la municipalité à la Régie des incendies

IL EST PROPOSÉ PAR: MONSIEUR JOCELYN POULIOT APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) QUE la Municipalité de Saint-Camille mandate M. Pierre Morneau, chef pompier pour effectuer le transfert du camion autopompe International à la Régie des incendies du Secteur Est des Etchemins.

QUE le chef pompier, M. Pierre Morneau soit autorisé par procuration, à effectuer le transfert du camion autopompe du service incendie de Saint-Camille, et qu'il soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Camille tous les documents relatifs au transfert.

ADOPTÉE

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

276-12-2017

10.1 - Résolution, demande d'appui moral de M. Michel Blouin pour présenter une demande à la CPTAQ

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis a reçu une demande de M. Michel Blouin de Saint-Camille pour l'installation d'une station météo sur le lot numéro 5 325 631;

CONSIDÉRANT QUE cette demande touche des terrains zonés agricoles et que le propriétaire M. Michel Blouin doit adresser une demande à la CPTAQ pour l'utilisation pour une fin autre que l'agriculture du terrain, lot 5 325 631, du cadastre de Québec, à Saint-Camille-de-Lellis. La superficie visée est de 100 X 100 mètres, soit 1,0 hectare.

CONSIDÉRANT QU'UNE telle demande ne nuit en rien à l'agriculture de notre municipalité, et qu'elle est conforme aux règlements d'urbanisme.

CONSIDÉRANT QUE le terrain visé sera occupé par une station météorologique avec tous les équipements.

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR JACQUES AUDET APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE la Municipalité de Saint-Camille appuie la demande de M. Michel Blouin qui doit s'adresser à la Commission de Protection du territoire agricole quant à l'utilisation pour une fin autre que l'agriculture de 1,0 hectare de terrain sur le lot numéro 5 325 631, du cadastre de Québec, à Saint-Camille-de-Lellis pour l'installation d'une station météo.

ADOPTÉE,

11 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

277-12-2017

11.1 - Résolution, demande de subvention, emploi-été Canada 2018

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Camille souhaite embaucher deux moniteurs(trices) de terrain de jeux pour la saison estivale 2018;

PAR CE MOTIF, IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR JOCELYN POULIOT APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) QUE la Municipalité de Saint-Camille présente une demande d'aide financière dans le cadre du programme : « Emplois d'été

Canada 2018».

QUE l'on autorise la directrice générale, Madame Nicole Mathieu, à présenter une demande, pour et au nom de la municipalité de Saint-Camille.

ADOPTÉE,

11.2 - Résolution, adoption du rapport final du terrain de jeux unifié 2017

Cet item sera discuté à la séance de janvier 2018.

278-12-2017

11.3 - Résolution, présentation d'un projet dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV

IL EST PROPOSÉ PAR: MADAME RACHEL GOUPIL , ET DUMENT APPUYÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS:

QUE La Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis autorise la présentation du projet de réfection du terrain de tennis, ainsi que la réfection de l'extérieur du chalet des loisirs, ainsi que la réfection du bâtiment extérieur de la salle d'entraînement au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV.

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Camille à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE La Municipalité de Saint-Camille désigne Mme Nicole Mathieu comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE,

279-12-2017

11.4 - Résolution, activité Plaisirs d'hiver

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité participe depuis plusieurs années à l'activité Plaisirs d'hiver de Kino-Québec, afin d'encourager les jeunes et les familles à pratiquer des activités physiques et sportives;

PAR CE MOTIF, IL EST PROPOSÉ PAR: MADAME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE la Municipalité de Saint-Camille demande une aide financière dans le cadre du programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air pour un projet de la fête de l'hiver dans le cadre l'activité Plaisirs d'hiver de Kino-Québec, qui se tiendra le 17 et 18 février 2018. Le budget du projet se chiffre à 1,142\$ (incluant les taxes et la livraison).

QUE l'on autorise Mme Nicole Mathieu, à présenter pour et au nom de la municipalité de Saint-Camille la demande d'aide financière, et à signer tous les documents.

ADOPTÉE,

280-12-2017

11.5 - Résolution, demande subvention, pour soutien au service de garde

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Camille organise une semaine relâche qui se tiendra cette année du 5 au 9 mars prochains.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Camille veut mettre en place un service de garde durant la relâche scolaire, du 5 au 9 mars de 7h à 17h

qui propose des activités très variées pour les enfants de Saint-Camille.

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR: MADAME RACHEL GOUPIL, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE la Municipalité de Saint-Camille présente une demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2018.

QUE l'on mandate Mme Nicole Mathieu à présenter une demande pour et au nom de la Municipalité de Saint-Camille, et à signer tous les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉE,

12 - RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMITÉS, DES SECTEURS ET DU MAIRE

- **Voirie:** M. Marcel Bégin indique qu'il a fait la tournée des rangs avec l'adjoint officier municipal pour dresser la liste de travaux à faire pour 2018, il mentionne qu'environ 1400 tonnes de gravier seront à ajouter dans les rangs, et qu'il faudra creuser quelques fossés. Enfin, il faudra ajouter aux abords de la côte de la rue Fournier, des roches pour stabiliser les fossés.

- **Incendie:** Le maire, M. Adélarde Couture et M. Marcel Bégin indiquent que la réunion de la régie s'est tenue le 30 novembre dernier, le budget a été adopté, et il reste à débattre de la demande de la Municipalité de Sainte-Justine en ce qui concerne les bornes-fontaines.

-**Loisirs:** Mme Rachel Goupil mentionne qu'elle a assisté à la rencontre avec M. Mathieu Baillargeon de la MRC des Etchemins pour discuter du plan touristique de la Municipalité. La directrice indique qu'une rencontre se tiendra prochainement avec Mme Goupil pour lui expliquer tous les dossiers qui sont en cours.

- **Maire:** Le maire indique qu'il a assisté au comité administratif de la MRC des Etchemins, à la réunion sur le budget de la MRC des Etchemins, à la réunion de travail de la MRC des Etchemins, à la prise de photo pour le projet PIQM-MADA avec Mme Dominique Vien, à l'assemblée générale du DISC, au conseil des maires, à réunion de la régie des incendies du secteur Est des Etchemins, à la réunion sur le plan touristique avec M. Mathieu Baillargeon, à une rencontre avec M. Marc Hébert du réseau Biblio, à la réunion de travail de la Municipalité de Saint-Camille, il a également assisté à la séance régulière du conseil municipal. Il fait un résumé de ces réunions.

13 - CORRESPONDANCE

13.1 - Lettre, renouvellement de l'entente de développement culturel pour Les Etchemins

Point d'information, la MRC des Etchemins a renouvelé l'entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC). L'aide financière de 69,000\$, répartie sur trois ans, est versée par le MCC en vertu du programme d'Aide aux initiatives de partenariat.

13.2 - Lettre de la Municipalité de Lac-Etchemin, motion de félicitations pour M. Adélarde Couture

Point d'information, motion de félicitations pour la réélection de M. Adélarde Couture maire, de M. Camil Turmel de la Municipalité de Lac-Etchemin.

14 - VARIA

Aucun point n'est ajouté au varia.

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions de l'assistance.

16 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Thérèse Blanchet propose la levée de l'assemblée à 21h20.

Adélarde Couture, maire

Nicole Mathieu, directrice générale

ADOPTÉE